

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de conseillers**

en exercice	11	L'an deux mille vingt-quatre, le sept du mois de novembre, le Conseil Municipal de la Commune de GRAMMOND dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. CARTERON Patrice, Maire.
présents	9	
votants	10	

**Date de convocation du Conseil Municipal** : 31 octobre 2024

**PRESENTS** : MM et MMES CARTERON P. VILLARD C.  
SEON J. BEYNEL M. GREGOIRE B. BONNIER P. GRANJON  
X. VACHON T. PADEL S.

**EXCUSÉS** : MME ET M. POINT L. GIANDOLINI D.

**PROCURATION** : M. GIANDOLINI D. a donné procuration à  
M. VILLARD C.

**Secrétaire élu pour la durée de la session** : M. GRANJON X.

**OBJET : RENOUVELLEMENT CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA POSTE  
POUR LA GESTION DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la convention de partenariat avec La Poste est arrivée à échéance.

Dans le cadre du nouveau Contrat de Présence Postale qui régit le partenariat entre La Poste, l'Association des Maires de France et l'Etat, une nouvelle convention peut être signée avec la commune.

Cette dernière établit les conditions dans lesquelles certains services de la Poste sont proposés en partenariat aux communes, ainsi que les droits et obligations de chacune des parties.

Après avoir pris connaissance du projet de convention établi par la Poste, le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**ACCEPTE** les termes de cette convention pour une durée de 9 ans,

**AUTORISE** le Maire à la signer au nom de la commune.

Ont signé au registre le Maire et le secrétaire de séance.

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Le secrétaire de séance,  
GRANJON Xavier

Le Maire,  
P. CARTERON

Transmis au représentant de l'Etat le 21/11/2024  
Publié le 21/11/2024